

# Nouvelles du Réseau

Numéro 6

Réseau juridique canadien VIH/sida

Février 2001

## 200<sup>e</sup> membre du Réseau

Cinquante-cinq nouveaux membres se sont joints au Réseau juridique, depuis septembre 2000, ce qui porte le nombre de nos membres à 205, dont près de la moitié sont des organismes de lutte contre le sida ou qui œuvrent dans des domaines connexes – prisons, toxicomanie, autochtones, etc. L'autre moitié se compose d'individus de partout au Canada et de quelques autres pays. Quelques-uns de nos nouveaux membres : l'Association canadienne des travailleuses et des travailleurs sociaux, YouthCo AIDS Society, Care Canada, la Société John Howard du Canada, l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry et l'Australian Federation of AIDS Service Organizations. Bienvenue parmi nous – nous avons hâte de travailler avec vous.

Pour toute question à propos de l'adhésion, Anne Renaud est là pour vous, à <arenaud@aidslaw.ca>.

## Le Réseau participe à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté (lors de sa 55<sup>e</sup> session, le 3 novembre 2000) une résolution pour convoquer de manière urgente une session spéciale de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida, « pour réétudier le problème dans tous ses aspects et parvenir à un engagement mondial pour combattre l'épidémie ». La session extraordinaire a pour but que « les États membres [...] s'entendent sur une déclaration d'engagement qui renforcera l'engagement politique et intensifiera les efforts de lutte contre le VIH/sida au niveau mondial ». La session aura lieu à New York du 25 au 27 juin 2001.

La société civile, notamment les personnes vivant avec le VIH/sida et les ONG, doivent jouer un rôle important à la session et dans sa préparation. C'est pourquoi le Réseau juridique a demandé une accréditation de participant à l'UNGASS. De plus, nous faisons partie du Comité consultatif de la société civile, qui conseillera l'ONUSIDA sur l'implication de la société civile; les autres membres de ce comité sont la Conference of Non-Governmental Organizations, le Conseil européen des ONG de lutte contre le sida, le Global Business Council on HIV and AIDS, le Global Network of People Living with HIV/AIDS, l'International AIDS Society, le Conseil international des ONG de lutte contre le sida, la Confédération internationale des syndicats libres, la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Society of Women Against AIDS, l'Association mondiale des Guides et des Éclaireuses ainsi que la délégation d'ONG auprès du Conseil du programme de l'ONUSIDA. Ralf Jürgens a participé aux consultations préliminaires pour l'UNGASS à titre d'observateur représentant les ONG du Canada au sein de la délégation canadienne, du 26 février au 2 mars 2001.

Renseignements sur l'UNGASS, <<http://www.aidslaw.ca/francais/contenu/evenements/evenements.htm>> ou joignez Ralf à <ralfj@aidslaw.ca>.



CANADIAN RÉSEAU  
HIV/AIDS JURIDIQUE  
L E G A L CANADIEN  
NETWORK VIH-SIDA



La Stratégie  
canadienne  
sur le VIH/sida

Publié par le Réseau juridique canadien VIH/sida.  
Financé par la Division des politiques, de la coordination  
et des programmes sur le VIH/sida, Santé Canada,  
dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida.

## Sommaire

Immigration et VIH/sida.....	2	Autres échos du Réseau.....	6
Liste de diffusion : c'est parti!.....	3	L'équipe du Réseau.....	7
Principes d'orientation pour le programme international.....	3	Dates à retenir.....	8
Nouvelles des projets.....	4	Commentaires et réactions.....	8

## Nouvelles du Réseau

*Nouvelles du Réseau* sert à tenir les lecteurs informés des activités du Réseau juridique canadien VIH/sida et favorise le partage d'information entre ses membres. Il est publié tous les quatre mois par le Réseau juridique canadien VIH/sida.

La soumission d'articles par des membres du Réseau, concernant leurs propres activités dans les domaines du droit, de l'éthique et des droits de la personne liés au VIH/sida, est appréciée et encouragée. Veuillez transmettre toute suggestion d'article ou de note, sous forme électronique, à Anne Renaud :

### Nouvelles du Réseau

Réseau juridique canadien VIH/sida  
484, rue McGill (4e étage)  
Montréal QC H2Y 2H2  
Tél. : (514) 3976828  
Télec. : (514) 3978570  
Courriel : arenaud@aidslaw.ca

© Réseau juridique canadien VIH/sida 2001. Le Réseau encourage la diffusion de l'information contenue dans cette publication. La permission de reproduire du matériel sera accordée à condition que l'origine et la source en soient mentionnées. La rédaction demande que lui soit fourni un exemplaire des publications dans lesquelles des extraits de la présente publication sont utilisés.

ISSN 14880997

**Financé par la Division des politiques, de la coordination et des programmes sur le VIH/sida, Santé Canada, dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida.**

**Les conclusions, interprétations et opinions exprimées dans cette publication relèvent uniquement de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou positions officielles de Santé Canada ou du Réseau juridique canadien VIH/sida.**

### Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau est un organisme de charité engagé dans l'éducation, l'analyse juridique et éthique et le développement de politiques. Nous faisons la promotion de réactions au VIH/sida qui :

- mettent en œuvre les *Directives internationales* sur le VIH/sida et les droits de la personne;
- respectent les droits des personnes vivant avec le VIH/sida et de celles autrement affectées;
- favorisent les efforts de prévention du VIH;
- favorisent les soins, le traitement et le soutien des personnes vivant avec le VIH/sida;
- réduisent les conséquences négatives du VIH pour les individus et les communautés; et
- luttent contre les facteurs économiques et sociaux qui accroissent la vulnérabilité au VIH/sida et aux violations des droits de la personne.

Nous produisons et favorisons l'accès à une information et une analyse précises et à jour sur les questions d'ordre juridique, éthique et de politiques soulevées par le VIH/sida, au Canada et au palier international. Nous consultons et donnons la parole à nos membres et à une variété de participants, notamment des communautés de personnes vivant avec le VIH/sida, dans l'identification, l'analyse et la réaction à ces questions et nous relierons des gens dont le travail ou les préoccupations les concernent. Nous reconnaissons les implications globales de l'épidémie et nous intégrons cette perspective à notre travail.

Le Réseau est partenaire du AIDS Law Project de l'Afrique du Sud. Il est établi à Montréal et est ouvert aux nouveaux membres. Pour information sur l'adhésion, contacter Anne Renaud : <arenaud@aidslaw.ca>.

## Immigration et VIH/sida : le dossier demeure prioritaire

Dans le numéro précédent des *Nouvelles du Réseau*, nous indiquions que le travail sur l'immigration et VIH/sida s'était hissé au rang de priorité pour le Réseau juridique, en raison d'une annonce faite en septembre 2000 à l'effet que Santé Canada avait recommandé à Citoyenneté et Immigration Canada de faire subir les tests du VIH et de l'hépatite B à tous les éventuels immigrants au Canada et qu'un résultat positif élimine la possibilité d'immigrer au Canada pour des raisons de santé publique. Le Réseau avait répliqué à cette annonce en quelques heures. Depuis, nous avons mis en branle une campagne de contestation de cette position, par lettre, télécopie et courriel adressés aux ministres; nous avons transmis à nos membres sept dépêches sur les développements dans le dossier et les possibilités d'intervention. Nous avons aussi ouvert sur notre site Web une section spéciale sur l'immigration et le VIH/sida, qui est en évolution constante; nous avons publié une analyse éthique des questions soulevées par le test obligatoire et l'exclusion des requérants à l'immigration dans ce contexte; nous avons accordé nombre d'entrevues à des médias à travers le pays et transmis des lettres à des éditeurs de quotidiens; et nous avons publié et largement disséminé *Immigration et VIH/sida* – ébauche d'un document de travail, qui présente une analyse fouillée des éléments juridiques et de politiques pertinents au VIH et à l'immigration.

L'analyse et les recommandations contenues dans le document ont été utilisées par de nombreux intéressés, notamment le Conseil ministériel sur le VIH/sida, qui a rencontré à deux reprises le ministre de la Santé afin de discuter du dossier VIH/immigration et qui a recommandé entre autres que Santé Canada cherche conseil auprès d'organismes qui travaillent dans le domaine du VIH ou de l'immigration. En conséquence, le Réseau et cinq autres organismes ont rencontré des représentants des deux ministères, le 1er février 2001. Au moment d'écrire ces lignes, nous avons été informés que Santé Canada révisait l'avis (quant au test obligatoire des candidats à l'immigration et à l'exclusion des individus séropositifs pour des raisons de santé publique) qu'il avait donné à Immigration Canada. Entre-temps, le Réseau juridique a reçu des contributions et des commentaires à propos de son document de travail – bientôt, nous rendrons public le rapport final. Même si Santé Canada révisé sa position, le travail dans ce domaine devra se poursuivre. Le document de travail et le rapport final à venir contiennent de nombreuses autres recommandations auxquelles il sera important d'assurer un suivi.

Tous les documents publiés par le Réseau au sujet de l'immigration et du VIH/sida sont accessibles à <<http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/immigrationF.htm>>. Pour en savoir plus sur notre travail à ce chapitre : Ralf Jürgens, <ralfj@aidslaw.ca>.



## Liste de diffusion sur les questions juridiques, éthiques et de politiques liées au VIH/sida

---

Depuis le 5 mars 2001, la liste de diffusion et de discussion électronique AIDSPOLICYLAW est en fonction. Il s'agit du premier listserv au Canada consacré aux questions juridiques, éthiques et de politiques liées au VIH/sida.

Son but est de favoriser l'échange de renseignements pertinents aux intervenants et organismes qui offrent des services juridiques, qui travaillent à la promotion des droits et intérêts des personnes vivant avec le VIH/sida, ou qui s'intéressent aux questions de politiques publiques dans le contexte du VIH/sida. La liste se veut une tribune pour relier des avocats, techniciens du droit, intervenants communautaires du domaine juridique; des militants de la communauté et d'autres activistes; des intervenants d'organismes communautaires de lutte contre le sida et d'autres regroupements de la communauté qui s'occupent d'enjeux légaux et de politiques ou qui s'y intéressent; et des responsables des politiques publiques.

Les abonnés sont eux-mêmes la source de son contenu, par leurs questions, résumés et analyses d'affaires juridiques, commentaires sur des questions de droit et de politiques, annonces d'événements ou de développements pertinents au domaine, ou autres contributions susceptibles d'intéresser des gens impliqués cette avenue.

Un abonné pourrait demander aux autres des suggestions de stratégies d'intervention en faveur d'un client séropositif incarcéré; ou il pourrait demander comment trouver un témoin expert ou des preuves nécessaires au progrès d'un dossier juridique. Les abonnés peuvent aussi s'échanger des messages expliquant des développements qui touchent les politiques liées au VIH/sida dans leur province, territoire ou région (p. ex. l'amorce d'un projet pilote de lieu sécuritaire pour l'injection de drogue).

Pour s'abonner à la liste, visiter notre site à <<http://www.aidslaw.ca/francais/liste/abonnement.htm>> pour compléter le formulaire et nous le transmettre par Internet. Une fois votre demande d'abonnement traitée, vous recevrez un message du gestionnaire de la liste, assorti de renseignements techniques sur le fonctionnement.

Pour information à propos de la liste AIDSPOLICYLAW, contactez son gestionnaire au Réseau juridique : Thomas Haig, à <[thaig@aidslaw.ca](mailto:thaig@aidslaw.ca)>.

## Principes pour les programmes internationaux

---

Le Réseau a toujours intégré des activités internationales à son travail, reconnaissant non seulement que nous pouvons contribuer à des efforts ailleurs dans le monde, mais que nous pouvons aussi apprendre de ces expériences. Depuis quelques années, nous rehaussons considérablement la perspective internationale de notre travail. Cela a été fort bien accueilli par nos membres et l'on considère important que le Réseau effectue du travail international : parce que cela est juste mais aussi parce qu'il s'agit d'un atout très appréciable pour nos activités au Canada. Qu'il s'agisse de l'accès aux soins, aux traitements et au soutien, de la recherche vaccinale, du droit criminel ou des prisons, l'attention que nous portons à ces dossiers à l'échelle internationale ne manque jamais d'enrichir et d'éclairer ce que nous faisons chez nous.

Les réussites indéniables du Réseau dans l'expansion de ses activités internationales n'empêchent pas que nous soyons aujourd'hui devant plusieurs questions – Comment répondre mieux aux appels à l'expertise du Réseau qui, de plus en plus nombreux, nous viennent de l'étranger et en particulier de pays en développement? Comment rassembler les fonds nécessaires à certaines des activités internationales que nous souhai-

terions entreprendre? Quelles sont les possibilités de collaboration plus étroite avec l'ACDI, l'ONUSIDA et d'autres agences? Comment envisageons-nous l'implication internationale du Réseau d'ici un an, trois ans, cinq ans? Comment cette optique cadre-t-elle avec les activités internationales d'autres organismes canadiens (ou internationaux) et comment resserrer les liens avec eux? Comment contribuer le mieux possible à accroître l'implication à des initiatives internationales, non seulement du Réseau mais aussi de nos plus de 200 membres? Comment optimiser les retombées positives de notre travail international pour nos activités au Canada?

Une contribution financière de la Direction des affaires internationales de Santé Canada permet maintenant au Réseau d'aborder ces questionnements et de développer une vision à long terme et un plan d'action pour ses activités internationales.

Le conseil d'administration du Réseau a adopté, lors de sa réunion de février 2001, des principes d'orientation pour le programme international du Réseau. Des consultations auprès de partenaires internationaux potentiels sont en cours. En avril 2001, un document assorti de détails relatifs à notre programme international sera disponible. Des renseignements sur nos activités internationales sont accessibles à <<http://www.aidslaw.ca/francais/lereseau.htm#ci>> et auprès de Glen Bugg à <[gbugg@aidslaw.ca](mailto:gbugg@aidslaw.ca)>.



Réseau juridique canadien VIH/sida  
Programme international – Principes d'orientation

Vu l'impératif moral et légal de réagir à l'épidémie mondiale du VIH/sida;

Vu la nécessité que la réaction à l'épidémie mondiale du VIH/sida soit respectueuse des droits de la personne et des principes de l'éthique;

Vu les bienfaits possibles qu'une implication dans les aspects internationaux de l'épidémie du VIH/sida peut présenter, pour la réaction à l'épidémie au Canada; et

Vu l'étendue des connaissances et de l'expertise du Réseau juridique en matière de droit, d'éthique, de politiques et de droits de la personne dans le contexte du VIH/sida;

Le Réseau abordera ces questions de manière proactive, en conformité avec sa vision à long terme et avec les principes suivants :

1. Le programme international du Réseau sera basé sur les principes du droit international et balises recommandées pour les politiques, notamment exprimés dans les *Directives internationales* sur le VIH/sida et les droits de la personne, le Cadre pour un leadership mondial sur le VIH/sida ainsi que le droit international sur les droits de la personne.
2. Le programme international du Réseau sera développé en consultation avec les membres et partenaires du Réseau, dans un esprit de collaboration et en évitant le dédoublement d'activités.
3. Le Réseau travaillera avec des individus, des organismes et des communautés afin de les aider à développer leur capacité de réagir à l'épidémie de VIH/sida de manières qui correspondent aux particularités culturelles, aux principes de l'éthique et au respect des droits humains.
4. Le programme international du Réseau sera complémentaire de ses activités au Canada.

## Nouvelles des projets

### Soins de santé complémentaires et alternatifs au Canada : questions juridiques, éthiques et de politiques pour les personnes vivant avec le VIH/sida

À Montréal, les 11 et 12 février 2001, le Réseau a été l'hôte d'un atelier visant à recueillir les commentaires et contributions d'une gamme de participants à propos du rapport préliminaire du Réseau sur les aspects juridiques, éthiques et des politiques de la réglementation des soins de santé complémentaires et alternatifs, pour les personnes vivant avec le VIH/sida au Canada (The Regulation of Complementary/Alternative Health Care in Canada : Legal, Ethical & Policy Issues for People with HIV/AIDS).

Les discussions ont porté principalement sur les aspects légaux et éthiques les plus préoccupants pour les praticiens des soins complémentaires, alternatifs et conventionnels, les responsables des politiques gouvernemen-

tales et surtout les personnes vivant avec le VIH/sida.

Notre rapport sur ces questions est en voie d'être finalisé; il sera publié dans les mois à venir et il s'agira du premier d'une nouvelle série du Réseau consacrée aux questions de soins, de traitement et de soutien.

À la fin de 2000, le Réseau s'était uni à la Société canadienne du sida, au Réseau communautaire d'info-traitements sida, au Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements et à la British Columbia Persons with AIDS Society, dans la préparation d'un mémoire conjoint qui a été présenté au Bureau des produits de santé naturels, récemment mis sur pied par Santé Canada.

Pour en savoir plus sur le travail du Réseau à ce chapitre : Richard Elliott, <relliott@aidslaw.ca>.

### Questions liées à la recherche d'un vaccin anti-VIH/sida

Les 19 et 20 novembre 2000, le Réseau était l'hôte cette fois d'un atelier sur les questions juridiques, éthiques et de droits de la personne liées au développement et à l'éventualité de vaccins contre le VIH/sida.



De partout au Canada, les participants ont commenté l'ébauche de document préparée par le Réseau sur ces questions. Le rapport est en révision finale et sera publié d'ici quelques mois. Il s'accompagnera d'une série de feuillets d'information.

Par ailleurs, nous préparons un atelier d'une journée en perfectionnement des compétences, qui s'intitulera « Tout ce que vous devez savoir sur les [éventuels] vaccins anti-VIH » (Montréal, vendredi 6 juillet 2001) au programme auxiliaire du Symposium national de perfectionnement des compétences.

On y résumera la situation actuelle de la recherche et du développement vaccinal au Canada et à l'échelle internationale, puis on abordera certaines des principales questions légales et éthiques que soulèvent la recherche, le développement et l'éventuelle distribution d'un vaccin contre le VIH au Canada. À partir d'études de cas, les participants discuteront de plusieurs enjeux, notamment : (1) Des ressources devraient-elles être investies dans la recherche d'un vaccin? (2) Comment arriver à un équilibre entre l'atteinte de résultats rapides et la protection des sujets humains qui participent à des essais cliniques de vaccins anti-VIH? (3) Comment la communauté peut-elle s'impliquer le plus efficacement possible dans les essais cliniques? (4) Les chercheurs ont-ils une obligation de recruter des participants (à des essais) dans diverses communautés affectées par le VIH – utilisateurs de drogue par injection, femmes, autochtones, jeunes, gais, etc.? (5) Quelle information les participants à des essais cliniques doivent-ils recevoir? (6) Comment les participants peuvent-ils être protégés des préjudices qui pourraient découler de leur participation à un essai clinique? (7) Une fois qu'un vaccin serait découvert, comment devrait-il être rendu disponible?

On discutera en outre de questions particulières à ce domaine dans les pays en développement.

Le groupe de participants à cet atelier est limité à 30 personnes. Pour information sur le projet et l'atelier : Ralf Jürgens, <ralfj@aidslaw.ca>.

## Le VIH/sida dans les prisons canadiennes

Faits saillants de nos activités dans ce domaine :

- Avec l'assistance d'experts canadiens et internationaux, nous avons mis à jour notre série de feuillets d'information sur le VIH/sida en prison.
- Ralf Jürgens a participé à une rencontre sur le VIH/sida dans les prisons de Russie, organisée à Copenhague les 6-7 octobre 2000 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Médecins sans frontières (MSF) et Prison Reform International (PRI). Ralf a co-écrit deux chapitres d'une publication de l'OMS, de MSF et de PRI intitulée « HIV in Prison. A Manual for the Newly Independent States » – le chapitre sur les comportements à risques et celui sur la prévention du VIH en prison. La publication est sur le point d'être complétée et traduite pour distribution aux employés des prisons russes.
- Le 31 janvier 2001, Ralf Jürgens a témoigné à titre de témoin expert à une enquête de coroner relativement à la mort de Michael

Leblanc, un détenu atteint du VIH et du virus de l'hépatite C, au pénitencier de Kingston. Nous publierons un article au sujet de cette enquête et des conclusions du jury, dans la *Revue canadienne VIH/sida et droit* (vol. 6, no 1).

- Le 13 février 2001, de pair avec la SCS, la HIV/AIDS Legal Clinic (Ontario), la British Columbia Persons with AIDS Society et le Réseau d'action et de soutien des prisonniers et prisonnières atteints du sida (PASAN), nous avons rencontré Sandra Black, Jeff Potts et Nancy Sutton, du programme VIH/sida du Service correctionnel du Canada (SCC). Nous avons reçu un compte-rendu des activités du SCC relativement à la propagation du VIH en prison et aux soins, des traitements et mesures de soutien en matière de VIH. Le SCC a accepté de nous rencontrer de manière plus assidue pour discuter des problèmes préoccupants.
- Le 14 février 2001, nous avons participé à une « réunion de partage d'information et de planification du travail » convoquée par le Programme national des maladies infectieuses du SCC.

Pour d'autres renseignements sur nos activités dans le dossier prisons : Ralf Jürgens à <ralfj@aidslaw.ca>.

## Test obligatoire : encore du travail

On entend encore proposer des mesures de test obligatoire du VIH visant certains groupes de population ou des individus en certaines circonstances, au Canada, en dépit d'un vaste consensus à l'effet que le test du VIH ne devrait s'effectuer que sur consensus éclairé de chaque individu, en présence d'un counselling approprié avant et après le test, et lorsque la confidentialité du résultat est garantie. On doit s'attendre à ce que les propositions de test obligatoire se fassent plus nombreuses, vu la disponibilité de tests de dépistage rapide aux points de services.

Par conséquent, le Réseau a demandé et récemment reçu du financement pour du travail supplémentaire sur les questions liées au test du VIH. À partir du travail que nous avons effectué jusqu'ici dans ce domaine, nous développerons des outils d'information plus attrayants pour divers lecteurs (un feuillet de questions et réponses, un bref document de fond facile d'accès, un texte d'opinion en vue de publication dans un quotidien important, des lettres aux organismes policiers, députés et ministres, etc.) à propos du test obligatoire du VIH et des problèmes qu'il soulève.

Pour s'enquérir de ce projet qui sera complété en avril 2001 : Ralf Jürgens, <ralfj@aidslaw.ca>.



## Autres échos du Réseau

---

### L'évaluation de l'impact du travail du Réseau commence

À plusieurs égards, les activités du Réseau ont été évaluées de manière informelle, depuis l'exercice de planification sur les questions juridiques, éthiques et de droits de la personne qui a eu lieu en 1998-1999 (voir le rapport à <<http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/docinternes/planification/f-tofc.htm>>). Depuis l'année budgétaire 1999-2000, toutefois, le Réseau a grandement rehaussé ses efforts d'évaluation, par le développement et la mise en œuvre d'une stratégie continue de contrôle et évaluation cycliques et de feed-back.

Plus récemment (en janvier 2001), nous avons mandaté une équipe de consultants d'effectuer une évaluation de certains volets du travail du Réseau, afin d'estimer l'impact de notre travail. L'évaluation portera sur trois domaines de l'expertise et des programmes du Réseau : le test rapide, les prisons et l'injection de drogue. Sondage et entrevues auprès d'intervenants choisis sont au menu.

L'équipe de consultants fera état au Réseau des conclusions finales de son évaluation vers la fin d'avril. Le rapport sera déposé sur notre site Web.

Renseignements sur l'évaluation au Réseau : Glen Bugg, <[gbugg@aidslaw.ca](mailto:gbugg@aidslaw.ca)>.

### Demande de financement d'opération triennal

Une demande de renouvellement de financement d'opération a été déposée le 15 janvier 2001 par le Réseau à Santé Canada. Depuis trois ans, le Réseau a reçu 270 000\$ par an pour ses programmes d'opération, dont font partie les activités de suivi (VIH/sida en prison, test et confidentialité, droit criminel, questions autochtones, injection de drogue), d'évaluation, de communications (site Web, Nouvelles du Réseau, initiatives médiatiques, rapport annuel, etc.) et de gouvernance (réunions du conseil, assemblée générale, etc.). Notre demande de financement s'appuie sur les conclusions de la consultation nationale de 1998-1999 sur les questions juridiques, éthiques et de droits de la personne liées au VIH/sida; la rencontre d'orientation organisée par Santé Canada à Grey Rocks à la fin de 2000; notre démarche de planification à long terme à laquelle le conseil d'administration et le personnel ont participé en 1999 et en 2000; ainsi que les commentaires des membres. Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons pas reçu de réponse de Santé Canada.

### Nouvelles du projet de partenariat du Réseau financé par l'ACDI

Dans le cadre du partenariat du Réseau avec l'AIDS Law Project d'Afrique du Sud, un projet que finance l'ACDI (voir *Nouvelles du Réseau* #5, p. 5), nous co-parrainons une rencontre de stratégie qui aura lieu à Toronto le 14 février, intitulée « Global Access to Treatments : How Canadian Organizations and Activists Can Promote Greater Access ». Info : Richard Elliott, <[relliott@aidslaw.ca](mailto:relliott@aidslaw.ca)>.

### [www.aidslaw.ca](http://www.aidslaw.ca)

Notre site Web bouillonne de nouveautés. Notamment, une page anthologie Femmes et VIH <<http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/femmes.htm>>, une page tremplin sur l'accès aux traitements dans les pays en développement <<http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/sointraitements.htm>> et une autre consacrée à la Session spéciale de l'ONU (UNGASS), à <<http://www.aidslaw.ca/francais/contenu/evenements/evenements.htm>>. Nous y avons ajouté aussi une section pour les membres où ces derniers peuvent télécharger les fichiers de nos envois. Nous compilons présentement une liste de liens aux sites Web de nos membres, qui s'ajoutera à la liste tremplin actuelle. Pour tout commentaire ou suggestion à propos du site Web : Éric Nolet, <[enolet@aidslaw.ca](mailto:enolet@aidslaw.ca)>.

### Le Réseau appuie la « Campagne de défi » de la TAC

En juillet 2000, à la Conférence internationale sur le sida (Durban), le regroupement sud-africain d'activistes nommé Treatment Action Campaign (TAC) a annoncé sa « Campagne de défi contre l'abus des brevets et les profits sur le compte du sida ».

En octobre 2000, la TAC a annoncé qu'elle avait fait provision en Thaïlande d'une version générique du médicament fluconazole et l'avait importée en Afrique du Sud, mettant au défi le fabricant pharmaceutique Pfizer d'intenter des poursuites contre l'importation de ce médicament dont il détient le brevet sud-africain. TAC lançait ainsi un appel à l'appui international.

Le fluconazole est un antifongique utilisé dans le traitement du muguet et de la mortelle méningite à cryptocoque, tous deux répandus parmi les personnes vivant avec le sida. Pfizer a vite fait part de son refus de réduire le prix du médicament ou d'accorder de bon gré au gouvernement sud-africain une licence pour lui en permettre la fabrication ou l'importation générique. Le prix du médicament de marque Pfizer en Afrique du Sud était 45 fois celui de la version générique thaïlandaise.

L'AIDS Law Project de l'Afrique du Sud (ALP) est l'organisme partenaire du Réseau juridique et un membre important de la TAC. Le Réseau juridique s'est uni aux nombreux organismes et individus de partout qui ont appuyé la campagne et qui continueront de soutenir les efforts pour que les médicaments soient rendus abordables pour les personnes vivant avec le VIH/sida dans les pays en développement.



Comme suite à une demande déposée par l'ALP, le Conseil sud-africain du contrôle des médicaments a fini par émettre, pour des raisons humanitaires, une exemption intérimaire de la procédure réglementaire habituelle d'enregistrement des médicaments, afin de permettre aux médecins accrédités et aux patients de recevoir du fluconazole générique, à la condition que des études adéquates soient entreprises quant à l'innocuité, la qualité et l'efficacité du médicament.

D'autres renseignements sur la Treatment Action Campaign sont accessibles à <[www.tac.org.za](http://www.tac.org.za)>.

## Le Réseau parraine un exposé sur le VIH/sida et les droits de la personne en Inde

La Dre Mandeep Dhaliwal était l'invitée de la Community Lecture Series on HIV/AIDS, à l'université Concordia le 12 octobre, co-parrainée par le Réseau juridique. Son exposé, « India : The Voices of an Epidemic », accessible sur notre site Web à <<http://www.aidslaw.ca/Maincontent/events/dhaliwal-presepart1.htm>>, sera disponible sous peu en traduction française.

## L'équipe du Réseau

---

Maria Nengeh Mensah a quitté son poste au Réseau, depuis le 15 janvier 2001, pour entreprendre de nouveaux défis. Elle nous manquera! Voici son mot aux lecteurs et lectrices des Nouvelles du Réseau.

« Comme j'ai récemment terminé mes études de doctorat et que je me suis mariée, de nouveaux défis m'attendent, cette année. Ce renouveau ne serait toutefois pas aussi stimulant qu'il l'est, si ce n'était de la solide expérience que j'ai acquise auprès du Réseau depuis 1998. J'y suis arrivée pour organiser les piles de boîtes de documentation accumulées pendant la rédaction des rapports et autres documents du Réseau.

Après la systématisation et l'ouverture publique du Centre de documentation, j'ai été impliquée dans des activités de suivi, la supervision de stagiaires, la recherche sur les lois et politiques relatives au travail du sexe, puis des activités de communication. J'ai découvert le rôle unique du Réseau, au Canada et dans le monde, le réel dévouement de ses employés, la vitalité de ses membres. J'ai acquis l'habileté nécessaire pour rendre des renseignements légaux complexes plus accessibles à la lecture par des intervenants communautaires du mouvement de lutte contre le VIH/sida; j'ai beaucoup appris au sujet de la problématique de l'habilitation, qui m'est si chère. Bref, ce qui commençait comme un « emploi à temps partiel » s'est vite transformé en poste à quasi plein temps dans un milieu de travail stimulant qui m'a outillée afin de renouveler mon engagement pour le changement social. En particulier, grâce à un patron exemplaire et aux utilisateurs perspicaces du Centre de documentation, j'ai découvert la passion qui donne forme aux approches par lesquelles le Réseau contribue à l'éducation et à la promotion d'intérêts, pour faire cesser la discrimination et ses conséquences dans la vie des personnes vivant avec le VIH/sida. Cette passion m'accompagnera dans le cheminement que ma carrière suivra. J'espère continuer de travailler dans la recherche sur le VIH/sida et dans l'enseignement. Je suis certaine que nos quêtes communes se croiseront de nouveau. » Maria, nous te souhaitons la meilleure des chances.

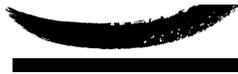
En janvier, Thomas Haig s'est joint à l'équipe du Réseau à titre coordonnateur des communications et de projets, en remplacement de Maria. Il détient une maîtrise en études médiatiques et achève actuellement un doctorat en communication à l'université Concordia. Sa re-

cherche de doctorat porte sur le rôle de la conversation en face-à-face dans le travail communautaire de prévention du VIH/sida. Thomas a été bénévole pour Action Séro-Zéro, à Montréal, en tant que pair éducateur. En 1997, il fut agent de liaison communautaire et coordonnateur de stages pour le cours sur le VIH/sida de Concordia. De 1992 à 1997, il a été chargé de cours au département de communication de Concordia. Plus récemment, il a été directeur du marketing et des relations publiques d'une entreprise de services Internet. Au Réseau juridique, Thomas est notamment responsable de coordonner le suivi à nos publications, de gérer le Centre de documentation et d'aider à la coordination d'initiatives d'accroissement de la capacité. Ces nouvelles fonctions l'emballent et il a hâte de rencontrer les nombreux membres et partenaires du Réseau.

On peut joindre Thomas au (514) 397-6828 (poste 224) ou par courriel à <[thaig@aidslaw.ca](mailto:thaig@aidslaw.ca)>.

Depuis janvier aussi, Terry Gould travaille à temps plein pour le Réseau à titre d'adjoint du bureau et du centre de documentation. Il avait commencé parmi nous à raison d'une journée par semaine au Centre de documentation, pour un contrat estival en 1999. À compter d'avril 2000, il travaillait trois autres jours par semaine comme commis de bureau. Terry travaille maintenant deux jours par semaine à assister Thomas au Centre de documentation, puis trois jours par semaine à aider Anne Renaud et Éric Nolet dans des tâches de bureau. On peut le joindre au (514) 397-6828 (poste 225), ou à <[tgould@aidslaw.ca](mailto:tgould@aidslaw.ca)>.

Biographies des membres du personnel : <<http://www.aidslaw.ca/francais/lereseau/notrepersonnel.htm>>.



## Dates à retenir

---

### Montréal, 6 juillet 2001: satellite sur la recherche vaccinale

Un atelier d'une journée sur tout ce que l'on doit savoir à propos de la recherche de vaccins anti-VIH/sida – principalement les aspects juridiques, éthiques et de droits de la personne –, organisé par le Réseau juridique dans le cadre du Symposium national de perfectionnement des compétences. Pour information supplémentaire, voir les pages 4 à 5 ou écrivez à Éric Nolet à <enolet@aidslaw.ca>.

### Montréal, 6-9 juillet 2001 : 3<sup>e</sup> Symposium national de perfectionnement des compétences

Le 3<sup>e</sup> Symposium national de perfectionnement des compétences dans le domaine du VIH-sida, Ensemble pour apprendre et partager, se tiendra à Montréal du 6 au 9 juillet 2001, au Delta Centre-Ville. Secteurs de formation au programme : prévention; thérapies

allopathiques, complémentaires et alternatives; développement organisationnel et communautaire; droit, éthique et politiques; soins, counselling et soutien; recherche communautaire; et perspectives internationales. Information : 1-877-998-9991, <skills@cdnaids.ca>.

### Montréal, 21-23 septembre 2001 : a.g.a. du Réseau et perfectionnement

De retour à Montréal cette année, l'assemblée générale du Réseau aura lieu en septembre pour éviter un conflit d'horaire avec le Symposium national de perfectionnement des compétences. À ne pas manquer : discours programme (soirée du vendredi 21 septembre) par un représentant de Médecins Sans Frontières. Au moment d'aller sous presse, nous attendons la confirmation du juge Michael Kirby, de la Haute Cour d'Australie, qui sera peut-être des nôtres et ferait alors un discours programme lui aussi. Le dimanche 23 septembre, les ateliers offerts seront (1) questions juridiques et éthiques d'actualité; (2) sites sécuritaires d'injection : questions juridiques et éthiques; (3) échange de seringues en prison : le comment et les pourquoi; (4) prix des médicaments; (5) test obligatoire du VIH : illégal, contraire à l'éthique et inutile; et (6) recherche de vaccins anti-VIH/sida : aspects juridiques et éthiques. Pour information : Anne Renaud, <arenaud@aidslaw.ca> ou (514) 397-6828 (poste 222).

## Commentaires et réactions

---

*Merci de réagir aussi vite sur un sujet aussi important [immigration et VIH/sida]. Je crois fondamental que le Réseau puisse faire entendre sa voix pour démontrer l'absurdité et l'inutilité d'une telle mesure qui risque de faire apparaître le Canada au même rang que certains pays qui ne sont pas réputés pour leurs sens des valeurs humaines.* – Antoinette Lambert, Montréal, 21 septembre 2000

*Merci de nous avoir transmis vos documents de travail et feuillets d'information. Il s'agit de ressources utiles pour nos organismes autochtones, pour ceux de la lutte contre le VIH/sida ainsi que pour notre ministère.*

– Mike Farnworth, ministre de la Santé et responsable des Aînés, Victoria (Colombie-Britannique), 14 septembre 2000

---

### Formulaire de don au Réseau juridique canadien VIH/sida

Oui! Je veux faire un don pour contribuer à l'important travail du Réseau juridique.

Je joins mon don de :  25 \$  50 \$  75 \$  100 \$ Autre \$ \_\_\_\_\_ (Extérieur du Canada : paiement en devise américaine. Merci.)

Paiement par carte Visa : no de carte \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_

Titulaire de la Carte \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Je joins un chèque/mandat à l'ordre du Réseau juridique canadien VIH/sida.  Veuillez me faire parvenir une facture.

Nom \_\_\_\_\_ Fonction \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone (Jour) \_\_\_\_\_ Téléphone (Soir) \_\_\_\_\_

Télécopieur \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Réseau juridique canadien VIH/sida, 484, rue McGill, bur. 400, Montréal, QC H2Y 2H2 Tél. : (514) 397-6828 Téléc. : (514) 397-8570 Courriel : info@aidslaw.ca Site web : www.aidslaw.ca Tous les donateurs qui sont admissibles recevront un reçu pour fins d'impôt pour un don de 10\$ et plus.